



Propriétaires d'animaux de compagnie

Il est illégal d'apporter des animaux de France dans les Îles Anglo-Normandes, Les Minquiers ou Les Ecréhous par bateau privé .

Pour plus d'information sur les moyens légaux d'amener un animal, veuillez consulter www.gov.je/pettravel ou www.gov.gg/PetTravel



STATES OF GUERNSEY



States
of Jersey



STATES OF ALDERNEY